

[Accueil](#) > [Actu.pro](#) > [Vie conventionnelle](#)

Coordination des professionnels de santé

Les équipes de soins coordonnées autour du patient, un sujet bloqué entre caisse et syndicats

PAR AMANDINE LE BLANC - PUBLIÉ LE 15/06/2022

0 RÉACTIONS COMMENTER

Article réservé aux abonnés

Les syndicats libéraux sont favorables au développement d'un nouvel échelon de coordination, l'équipe de soins coordonnées autour du patient (Escap). Mais malgré une négociation ouverte avec l'Assurance maladie au printemps, le dossier semble au point mort.

L'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) avait déjà formulé des propositions lors de la Présidentielle, elle a réitéré pour les législatives avec huit mesures mises en avant. Et s'il y en a une qu'elle ne compte pas lâcher, même au-delà de la campagne qui s'achève dimanche prochain, c'est sa proposition numéro 1 de reconnaître les équipes de soins coordonnées autour du patient (Escap).

Ce modèle de coordination souple autour d'une application mobile sur laquelle peuvent échanger les professionnels de santé qui interviennent autour d'un patient, faisait aussi partie des [quatre solutions](#) portées par 35 organisations de professionnels de santé, élus et citoyens, pour résoudre les problèmes d'accès aux soins.

L'UNPS pousse ce modèle depuis plusieurs années car pour elle, il permet de « repenser l'exercice coordonné sous un autre aspect que ce que nous propose la tutelle », souligne le Dr William Joubert, président de l'UNPS. Pas de contrainte administrative, pas de constitution de Sisa ou de projet de santé, « l'Escap, c'est le premier échelon de la coordination, un catalyseur », explique le Dr Joubert. « Il faut déjà se connaître et travailler ensemble pour passer à quelque chose de plus structuré », ajoute Sébastien Guérard président de la fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) et vice-président de l'UNPS.

Une grille d'inclusion des patients

L'Union met en avant le fait que les Escap sont soutenues par tous les syndicats et qu'il s'agit d'un dispositif complémentaire des CPTS ou équipes de soins primaires. Concrètement, lorsqu'un professionnel de santé identifie un patient qui présente un « besoin accru de coordination », il se connecte à une application mobile pour évaluer le besoin à l'aide d'une grille d'inclusion.

L'UNPS a construit cette grille à partir de référentiels déjà existants avec différents indicateurs. Si le patient dépasse la note globale de 15 sur 30 alors une Escap peut être constituée, après recueil du consentement du patient. Le professionnel de santé qui a rempli la grille prend contact avec les autres professionnels de santé préalablement désignés par le patient pour la créer. Cette application permet donc ensuite aux professionnels de communiquer avec un outil « sécurisé et interopérable », détaille l'UNPS. L'Escap est constitué au moins de trois professionnels de santé dont systématiquement le médecin traitant. Quand le patient n'en possède pas, le professionnel qui déclenche la coordination peut lui en proposer un, quand ce n'est pas possible la coordination se tourne vers la CPTS ou toute autre organisation locale. D'après l'UNPS, plusieurs éditeurs de logiciel se sont déjà emparés du sujet et sont en mesure de proposer des outils pour le déploiement des Escap.

Une négociation puis plus rien

Reste à le formaliser avec les tutelles et c'est là que ça coince. Après une seule et unique [séance de négociations](#) consacrée au sujet en mars dernier dans le cadre d'un avenant à l'Acip, c'est le silence radio malgré les propositions de l'UNPS de travailler sur différents points.

Un problème de financement ? L'UNPS qui imagine notamment une rémunération via le forfait structure et aussi selon le nombre d'Escap auquel participe le professionnel, ne croit pas à cette raison de blocage. « Nous comprenons les impératifs budgétaires, nous avons proposé à plusieurs reprises des groupes de travail sur la rémunération », souligne le Dr Joubert. Pour Sébastien Guérard, le problème est surtout que, « cela ne correspond pas à leur modèle, à la cathédrale administrative qu'ils ont voulu bâtir ». « On ne répond pas à leurs critères qui veulent que tout passe d'abord par la construction d'un projet de santé », abonde John Pinte, vice président de l'UNPS et président du syndicat des infirmières et infirmiers libéraux (Sniil).



Crédit photo : GARO/PHANIE

Pourtant selon l'UNPS, les Escap répondent parfaitement aux problématiques du moment : accès aux soins, hospitalisations ou passages aux urgences inutiles, etc. « *Par exemple en ce moment avec la canicule, pour un patient fragile isolé à domicile qui est dans une Escap, cela peut permettre de savoir qu'il a besoin d'une perfusion et de le prendre en charge rapidement afin d'éviter un passage aux urgences* », détaille John Pinte.

L'UNPS se défend de porter un modèle qui ne soit qu'un « *WhatsApp sécurisé de médecins* » et avance notamment son souhait qu'avec les Escap soient mis en place, entre autres, des indicateurs pour mesurer les hospitalisations évitées, etc.

Si d'après l'UNPS, le sujet ne semble pas aujourd'hui avancer avec l'Assurance maladie, il a été présenté à François Braun dans les solutions à mettre en place dans le cadre de la [mission flash](#) sur les urgences. Reste à savoir si elle remportera davantage l'adhésion des autorités par ce biais.

0 RÉACTIONS COMMENTER

CNPS-UNPS

PolitiqueDeSanté

Source : legeneraliste.fr



Soyez le premier à réagir !